



## L'Autonomie Azotée des cultures

Mercredi 22 février 2023

Lieu : Ille et Vilaine

Salle Unisson, D95 35680 BAIS

De 8 H 45 à 12 H 30 et de 13 H 30 à 17 H 00

Au programme : → Intervention tout au long de cette journée de Thierry Tetu : *Agriculteur à Oust Marest, 80460, Somme et Maître de Conférence à l'université de Picardie Jules Vernes Spécialité Agronomie, Agroécologie, Physiologie Végétale, Biotechnologies.*

8h45 : Accueil avec café et croissants

9h15 : Introduction BASE équipe local

9h30 12H30

1. Aller vers l'autonomie azotée
2. A qui s'adresse l'autonomie azotée ?
3. Comment remplacer progressivement les engrais azotés par de l'azote biologique ?
4. Questions-réponses et échanges

12H30-13H30 : Repas à la salle sur réservation

13H30-16H30

5. Comment améliorer la faible (50%) efficacité d'utilisation de l'azote des engrais azotés ?
6. Comprendre les mécanismes d'intensification écologique pour mieux les développer aux champs.
7. Questions-réponses et échange

**Réservation et règlement avant le 17 Février 2023 par mail auprès de :  
Aurélien Haignon [aurelien.agri@gmail.com](mailto:aurelien.agri@gmail.com) 06 16 01 09 83**

### TARIFS

C'est votre participation financière qui permet le fonctionnement et l'indépendance de l'association, ainsi que la prise en charge des coûts des intervenants.

Le meilleur soutien pour le développement de l'ACS est d'adhérer aux associations qui portent le dossier et accompagnent les agriculteurs en toute indépendance.

Frais pour la journée

**Chèque à l'ordre de : Association BASE ou par virement**

Règlement de la journée

- **40 euros** : adhérent BASE
- **50 euros** : non adhérent à l'association (avec cotisation 2023)
- **20 euros** : Accueil et Repas